

	QUESTIONS-REPONSES N°1 COMPLEMENTS EN COURS DE CONSULTATION
---	---

Le 7 juillet 2026,

Objet : Mission d'assistance à la maîtrise d'ouvrage à caractère administratif, financier et technique dans le cadre relatif à la transformation bâtiminaire du Hall Concorde du Musée de l'Air et de l'Espace.

N°	QUESTION	REPONSE
1	Bonjour, l'annexe FEB ne décrit pas précisément les missions attendues dans le cadre du marché d'AMO. Pourriez-vous joindre un cahier des charges SVP ? Merci par avance.	La procédure du présent marché est dite restreinte, ce qui implique une procédure en deux étapes successives. Lors de cette première phase, les opérateurs économiques disposent d'un AAPC (Avis d'Appel Public à la Concurrence) et d'une FEB (Fiche d'Expression des Besoins, pièces leur permettant d'avoir un aperçu de l'objet et des principales caractéristiques de l'opération en vue de présenter leur candidature. Seuls cinq candidats admis à poursuivre seront invités, dans un deuxième temps, à remettre une offre. C'est durant cette deuxième phase que les cinq candidats admis auront accès à l'ensemble des pièces du dossier de consultation, notamment le CCTP et ses annexes, le CCAP, la DPGF, la convention de mandat, etc. En conséquence, aucun cahier des charges complémentaire n'est prévu à ce stade.
2	Pourriez-vous préciser le cadre de la mission svp : s'agit-il d'une mission de programmation de la transformation du hall, de conception MOE, ou d'une mission d'AMO dans le cadre du suivi d'un projet de conception par une MOE déjà désignée ?	Il s'agit d'une mission de programmation de la transformation bâtiminaire du hall Concorde, et d'AMO pour toute la durée de l'opération : le phasage prévisionnel est le suivant : programmation, DCE MOE (rédigé par l'AMO), suivi chantier et réception des travaux, GPA. Le marché comprend également une mission de délégation de maîtrise d'ouvrage.